



COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME VALLÉE DE LA DORDOGNE

COMPTE-RENDU DE SÉANCES

Lundi 1er juin 2026
Espace chronotopique à Collonges-la-Rouge
À 9 heures 30

Présents :

Élus votants : Arrestier Vincent, Bonneval Sylvie, Cayre Dominique, Charlot Michel, Gironde Bernadette, Mazerm Catherine, Mignard Sophie, Moulin Philippe, Rachet Josiane, Rigal Christian, Simonet Alain, Béco Antoine, Birot Nicolas, Cid Jean-Christophe, Clédel Guilhem, Cuny Eric, Delpech Violaine, Fouché Jean-Claude, Jallet Jean-Baptiste, Lacarrière Bruno, Moles François, Oubreyrie Yannick, Suin Stéphane, Vergnes Frédéric, Villepontoux Régis.

Socio-professionnels votants : Buffet Sébastien, Circal Pierre, Castanet Jérôme, Mejecaze Martine, Lebreton Ronan, Amaré Pierre, Lecointe Cyril, Lamouroux Maurice, Bucher Guillaume, Serre Christophe, Conte Guillaume, Castandet Nadège, Leymat Philippe, Dubourg Valérie, Buffarot Camille, Mons Roselyne, Chastanet Benoit, Guittonneau Christine, Gombert Philippe.

Présents non votants : Bitarelle René, Brugmans Valérie, Chazoule Laurent, Désmerger Marie-Christine, Hospital Gilbert, Longueville Philippe, Mourigal Florence, Vigier Séverine, Bizat Dominique, Galoppin Véronique, Lacassagne Chantal, Roche Franck, Salinier Martine, Tabarly Jean-Marc, Marcaud Romain, Hobbe Frédéric, Charbogne Christophe, Pesteil Frédéric, Birou Jean-Paul, Foussat Sandrine, Heurtevent Yoann, Bouyer Jean-Marie, Cardot Christine, Rogez Marie, Delpy Nathalie, Joseph Olivier, André Philippe, Martinez José.

Pouvoir : de Jean Lionel à Moulin Philippe.



[Lien vers la présentation diffusée en séance](#)

1. MOT D'ACCUEIL

Antoine Béco souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres pour cette première réunion du nouveau comité de direction. Il salue le mélange de visages familiers et de nouvelles énergies, réunissant à la fois les élus fraîchement désignés et les partenaires professionnels.

Il rappelle que cette séance ouvre un nouveau chapitre, tout en invitant l'assemblée à jeter un bref regard sur le mandat écoulé (2020-2026). Débuté en pleine crise du COVID-19, ce mandat a permis de transformer en profondeur l'Office de Tourisme à travers **5 actions phares** :

- **La métamorphose de l'accueil** : Transformation des anciens bureaux d'information en "Comptoirs des Voyageurs" scénographiés.

- **Le rayonnement de la destination** : Déploiement réussi de la stratégie de marque "L'étonnant voyage" pour accroître la notoriété du territoire.
- **Une forte dynamique commerciale** : Croissance des ventes (groupes, boutiques, billetterie, vente en ligne) au bénéfice de l'économie locale.
- **Le soutien au réseau professionnel** : Co-construction d'une nouvelle offre de services pour conseiller et accompagner les partenaires.
- **Une vision d'avenir durable** : Lancement du Schéma de développement touristique durable 2024-2030 pour anticiper les enjeux de demain.

Le Président attribue ces réussites à un travail collectif et adresse un grand merci aux membres de l'ancien comité ainsi qu'à toute l'équipe de l'Office de Tourisme pour leur engagement quotidien.

Il conclut en invitant le nouveau comité de direction à s'associer pour continuer à faire rayonner ce territoire exceptionnel et souhaite à tous une excellente première séance de travail

2. RAPPEL DE L'ORGANISATION DES SÉANCES

→ Comité de direction dédié à l'installation de la nouvelle gouvernance

La directrice rappelle que la séance du Comité de direction est dédiée à l'installation de la nouvelle gouvernance. Elle est co-présidée par Sylvie Bonneval, présidente du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne, et Jean-Claude Fouché, président de la Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor), en tant que représentants des collectivités de tutelle de l'EPIC.

→ Ouverture d'une nouvelle séance après l'élection de la présidence

À la suite de l'élection de la présidence, une nouvelle séance s'ouvrira, présidée formellement par le ou la président.e nouvellement élu.e de l'EPIC.

3. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

• Le cadre général (cf. p.3 à 10 de la présentation)

Camille Lachèze dresse une présentation de la destination, de l'EPIC et des actions menées par l'office de tourisme.

Le territoire compte un patrimoine riche avec notamment 8 Plus Beaux Villages de France, 3 distinctions UNESCO, un contrat de destination. On recense 39 000 lits marchands en Vallée de la Dordogne. Côté fréquentation, en 2025, on enregistrait 5,1 millions de journées d'excursionnistes et 4,1 millions de nuitées (dont 44 % en été). On comptait alors 25 % de clientèle étrangère venue des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Belgique.

L'Office de Tourisme possède le statut d'EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) sous la double tutelle de la Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne -Cauvaldor- (Lot) et du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne (Corrèze). Classé en

Catégorie I (label Qualité Tourisme / Destination d'excellence), ses missions phares sont l'accueil, la promotion et le développement de l'économie touristique.

Le budget total s'élève à 2,9 millions d'euros. Les recettes proviennent principalement de la taxe de séjour (~1,2 M€), suivie des recettes propres (~800 k€) et des dotations publiques des deux collectivités de tutelle (~660 k€).

Le Comité de Direction se compose de 27 élus (15 de Cauvaldor et 12 du PETR) et de 20 socio-professionnels représentant les différentes filières économiques du territoire. Le comité de direction définit et valide les choix stratégiques de la structure.

Composition du Comité de direction :

COLLÈGE DES ÉLUS			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
ÉLUS PETR VALLÉE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE		ÉLUS PETR VALLÉE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE	
SIMONET	Alain	BRUGMANS	Valérie
MAZERME	Catherine	DESMERGER	Marie-Christine
CAYRE	Dominique	VIGIER	Séverine
CHARLOT	Michel	CHAZOULE	Laurent
GIRONDE	Bernadette	MOURIGAL	Florence
BONNEVAL	Sylvie	LONGUEVILLE	Philippe
RIGAL	Christian	HOSPITAL	Gilbert
MIGNARD	Sophie	BITARELLE	René
ARRESTIER	Vincent	TRASSOUDAINE	Bernard
JEAN	Lionel	GASQUET	Jean-François
MOULIN	Philippe	TROYA	Sonia
RACHET	Josiane	LUDIER	Stéphane
ÉLUS CAUVALDOR		ÉLUS CAUVALDOR	
FOUCHÉ	Jean-Claude	ROCHE	Franck
CID	Jean-Christophe	LACASSAGNE	Chantal
VILLEPONToux	Régis	GALOPPIN	Véronique
VERGNES	Frédéric	DALES	Maxime
CUNY	Eric	BOIN	Sophie
BÉCO	Antoine	ROUSSILHES	André
SUIN	Stéphane	CHARTROUX	Thierry
LACARRIERE	Bruno	SALINIER	Martine
JALLET	Jean-Baptiste	DEVEZ	Sébastien
DELPECH	Violaine	LABORIE	Jean-Luc
OUBREYRIE	Yannick	FLOIRAC	Guy
MOLES	Pierre	BIZAT	Dominique
MOLES	François	CROS	Geoffrey
BIROT	Nicolas	GIRAUD	Michèle
CLEDEL	Guilhem	TABARLY	Jean-Marc

COLLÈGE DES SOCIOPROFESSIONNELS					
Hôtellerie de plein air	Corrèze	Titulaire	Sébastien	BUFFET	Camping Le Coq Rouge
		Suppléant	Romain	MARCAUD	Lac'évasion Domaine du Lac de Feyt
	Lot	Titulaire	Pierre	CIRCAL	Camping du Port - Camping Les Falaises
		Suppléant	Frédéric	HOBBE	Camping le Ventoulou
Hôtellerie et résidences de tourisme	Corrèze	Titulaire	Jérôme	CASTANET	Logis Hôtel Le Beaulieu
		Suppléant	Alain	BAKAERT	Auberge de la Xaintrie
	Lot	Titulaire	Martine	MEJECAZE	Les Esclargies
		Suppléant	Christophe	CHARBOGNE	Le Grand Couvent
Restaurateurs	Corrèze	Titulaire	Ronan	LEBRETON	Le Cantou
		Suppléant	Julie	PONS	Cueillette
	Lot	Titulaire	Pierre	AMARÉ	Le Bellevue
		Suppléant	Stéphane	CHAMBON	Le Pont de l'Ouyse
Sites de visite	Corrèze	Titulaire	Cyril	LECOINTE	Abbaye d'Aubazine
		Suppléant	Frédéric	PESTEIL	Maison du Patrimoine Argentat
	Lot	Titulaire	Maurice	LAMOUREUX	Grottes de Presque
		Suppléant	Jean-Paul	BIROU	Parc animalier de Gramat
Activités de loisirs	Corrèze	Titulaire	Guillaume	BUCHER	Au Rayon Vert
		Suppléant	Sandrine	FOUSSAT	Ranch de Chadenac
	Lot	Titulaire	Christophe	SERRE	Parc aquatique de La Saule
		Suppléant	Yoann	HEURTEVENT	Safaraid
Meublés, chambres d'hôtes	Corrèze	Titulaire	Guillaume	CONTE	Résidence gîtes des Pères
		Suppléant	Jean-Marie	BOUYER	Spalazen Nature
	Lot	Titulaire	Nadège	CASTANDET	Les hauts de Bagadou
		Suppléant	Christine	CARDOT	Domaine du Gravier
Agritourisme	Corrèze	Titulaire	Philippe	LEYMAT	Cave viticole de Branceilles
		Suppléant	Marie	ROGEZ	Lou Pé Dé Gril
	Lot	Titulaire	Rachel	SOULAYRES	Ferme des Alix
		Suppléant	Jacques	FERRAND	Coopérative vins de Glanes
Associations locales de commerçants, artisans et activités diverses	Corrèze	Titulaire	Valérie	DUBOURG	Commerçants et artisans d'Argentat/D
		Suppléant	Nathalie	DELPY	Amis de Meyssac
	Lot	Titulaire	Angélique	SABARROS	Artisans et commerçants du Pays de Souillac
		Suppléant	Camille	BUFFAROT	Les Incontournables
Activités culturelles d'importance régionale et activités culturelles	Corrèze	Titulaire	Roselyne	MONS	CASAP Dans les pas de Néandertal
		Suppléant	Olivier	JOSEPH	Caval'Scène
	Lot	Titulaire	Benoît	CHASTANET	Ecaussystème
		Suppléant	Emmeran	ROLLIN	Festival de Musique Sacrée
Personnalités représentatives du tourisme	Corrèze	Titulaire	Christine	GUITTONNEAU	Ex.Présidente ancien OT Aubazine/Beynat
		Suppléant	Philippe	ANDRÉ	EDF Hydro Dordogne
	Lot	Titulaire	Philippe	GOMBERT	Relais & Châteaux
		Suppléant	José	MARTINEZ	Touristic Vallées Lot et Dordogne

Le Schéma de Développement Touristique Durable 2024-2030, co-construit avec plus de 120 acteurs du territoire, est structuré autour de 3 axes stratégiques (23 actions au total) :

- Axe 1 : Pilotage et animation de la stratégie
- Axe 2 : Attractivité et notoriété via la marque de territoire
- Axe 3 : Équilibre et performance du développement touristique

Co-construite en 2018 avec les professionnels du tourisme, les élus, les habitants, notre marque de destination "Vallée de la Dordogne - l'étonnant voyage" est bien plus qu'un simple slogan : c'est notre boussole commune, qui s'appuie sur 4 valeurs fondamentales : l'authenticité, la liberté, la convivialité et la naturalité. Notre ambition est de faire de la marque territoriale un média de destination vivant, alimenté par les acteurs eux-mêmes.

- **Présentation interactive des membres**

Plusieurs "questions flash" ont été adressées aux membres du Comité de direction de façon à cartographier l'assemblée et identifier ses membres. Ce temps d'échanges a mis en lumière la diversité des participants représentant tous les secteurs géographiques de la Vallée, ainsi que la variété de leurs profils.

Les membres ont également participé à deux activités en ligne : la création d'un nuage de mots participatif pour partager leurs coups de cœur sur le territoire, et un vote interactif visant à identifier le défi majeur de la destination à l'horizon 2030.

- **Présentation des services et actions de l'OT** (cf. p.12 à 18 de la présentation)

L'équipe de l'Office de Tourisme est composée de 30 collaborateurs permanents et 22 saisonniers en 2026 (39,9 ETP), répartis en 6 pôles : RH-moyens généraux, accueil, marketing-communication, ingénierie de l'offre, animation du réseau des professionnels, commercial.

Les responsables de chaque pôle présentent ensuite leurs missions et les principales actions menées de 2020 à 2026. Ils rappellent les projets prioritaires du plan d'actions 2026.



[Lien vers la rétrospective 2020-2026](#)

4. COMITÉ DE DIRECTION DÉDIÉ À L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE

La séance est ouverte sous la co-présidence de Sylvie Bonneval (Présidente du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne) et de Jean-Claude Fouché (Président de CAUVALDOR).

Le quorum est atteint.

L'assemblée procède ensuite à la constitution du bureau de séance comme suit :

- **Secrétaire de séance** : Guilhem Clédel.
- **Assesseurs** : Stéphane Suin et Laurent Chazoule.

Les co-présidents de séance invitent les membres du Comité de Direction à procéder à l'élection du Président et du Vice-Président de l'EPIC Office de Tourisme Vallée de la Dordogne.

Les co-présidents de séance proposent aux membres de voter à main levée. Le Comité de Direction, consulté, décide à l'unanimité de retenir le vote à main levée pour cette élection.

Les membres de l'assemblée sont sollicités pour manifester leur candidature éventuelle.

Antoine Béco se porte candidat aux fonctions de Président. Une prise de parole est accordée afin de présenter ses ambitions.

Il est procédé au vote.

Antoine Béco est élu président à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Alain Simonet se porte candidat aux fonctions de Vice-Président. Une prise de parole est accordée afin de présenter ses ambitions.

Il est procédé au vote.

Alain Simonet est élu vice-président à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions, la session est levée à 11h15.

5. OUVERTURE D'UNE NOUVELLE SÉANCE DU COMITÉ DE DIRECTION

La séance est ouverte sous la présidence d'Antoine Béco, Président de l'Office de Tourisme nouvellement élu,

Après avoir constaté que les conditions de quorum sont remplies, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

Guilhem Clédel est désigné secrétaire de séance.

Le Président présente ensuite les points inscrits à l'ordre du jour, soumis à l'examen et à la délibération des membres du Comité de Direction :

- Approbation du compte-rendu de séance du 24 février 2026
- Délégation de signature
- Clôture des comptes de l'exercice 2025 - CFU
- Tarifs des produits et services 2026-2027
- Désignation des représentants de l'OT au GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne
- Questions diverses

→ Approbation du compte-rendu du 24 février 2026

[> Document](#)

Adoption du compte-rendu de séance du 24 février 2026 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

→ Délégation de signature à la direction

Il convient, pour assurer la bonne gestion courante et la continuité du fonctionnement de l'établissement, de doter la Directrice des délégations de signature nécessaires à l'exercice de ses missions d'ordonnateur, à savoir :

- l'exécution des dépenses, ordonnancements et mandats, dans la limite des crédits inscrits au budget exécutoire de l'établissement ;

- l'émission de l'ensemble des titres de recettes ;
- la négociation, la conclusion et la signature des contrats, conventions et marchés de gré à gré relevant de la gestion courante ;
- le lancement, l'instruction et la signature de toutes les procédures de marchés publics de fournitures, de services et de travaux.

Adoption des modalités de délégation de signature à la direction à l'unanimité des membres présents ou représentés.

→ Compte financier unique 2025

Le Compte Financier Unique fusionne le Compte Administratif et le Compte de Gestion en un seul document. Conformément à l'article L.1612-31 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il devient la nouvelle norme pour la présentation des comptes annuels.

En raison d'un problème technique rencontré par la Trésorerie sur son outil Helios, le CFU dans sa version définitive n'a pas pu être soumis au vote du comité de direction, lors de la séance du 24 février 2026. Cependant, la concordance des écritures du compte administratif et de l'état de réalisation des crédits avait déjà été attestée par Madame Josette Goyetche, Comptable des Finances Publiques (SGC Saint-Céré).

Le CFU doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin 2026.

Camille Lachèze présente le [Compte financier unique de l'exercice 2025](#), conformément à la [note de synthèse](#) annexée.

- **La section de fonctionnement**

Dépenses d'exploitation 2025 : 2 917 410,70 €

Recettes d'exploitation 2025 : 2 905 070,72 €

Résultat d'exécution 2025 : - 12 339,98 €

Ce déficit annuel est couvert par l'**excédent reporté de 2024 (719 615,46 €)**, ce qui laisse un résultat cumulé en exploitation de **+ 707 275,48 €**.

DÉPENSES D'EXPLOITATION	Prévisions 2025 après DM	Réalisations 2025
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 362 169,88 €	1 094 179,06 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 723 000,00 €	1 646 051,20 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	98 030,00 €	52 040,49 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 800,00 €	581,17 €
DOTATION AUX PROVISIONS	40 000,00 €	40 000,00 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	815,80 €	0,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	160 000,00 €	0,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	84 558,78 €	84 558,78 €
TOTAL	3 471 374,46 €	2 917 410,70 €

RECETTES D'EXPLOITATION	Prévisions 2025 après DM	Réalisations 2025
ATTÉNUATION DE CHARGES	45 000,00 €	66 744,27 €
PRODUITS DES SERVICES	766 000,00 €	784 619,91 €
DOTATIONS	724 662,00 €	742 152,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 200 050,00 €	1 281 945,62 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00 €	12 645,07 €
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 047,00 €	16 963,85 €

- **La section d'investissement**

Les dépenses d'investissement

- **Montant prévisionnel 2025 : 275 102,62 €**

(244 558,78 € et report de 30 543,84 € correspondant au déficit antérieur cumulé)

- **Montant réalisé 2025 : 91 659,47 €**

Détail des investissements réalisés :

- Photos - Vidéos : 21 043,30 € (Production de contenus pour la promotion).
- Identité visuelle & éditoriale : 16 500,00 € (Récit de destination).
- Concessions et droits assimilés : 14 213,49 € (Logiciels et droits d'usage).
- Aménagement bureaux et mobilier : 8 321,13 € (Travaux d'harmonisation, mobilier).
- Site web : 4 494,38 € (Évolutions techniques et ergonomie).
- Matériel de bureau et informatique : 5 998,71 € (Renouvellement du parc).
- Véhicule : 4 625,32 € (Triporteur).

- Mobilier boutique/promotion : 703,93 € (Équipements des points de vente).
- Installations diverses : 712,21 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2025 après DM	Réalizations 2025
Concessions et droits assimilés	20 000,00 €	14 213,49 €
Matériel de bureau et informatique	25 000,00 €	5 998,71 €
Aménagement bureaux et mobilier	15 000,00 €	8 321,13 €
Site web	5 000,00 €	4 494,38 €
Mobilier boutique/promotion	5 000,00 €	703,93 €
Photos - Vidéos	30 000,00 €	21 043,30 €
Identité visuelle & éditoriale	30 000,00 €	16 500,00 €
Itinérance	3 000,00 €	0,00 €
Véhicule (triporteur)	5 800,00 €	4 625,32 €
Installations diverses	90 711,78 €	712,21 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 047,00 €	15 047,00 €
TOTAL	244 558,78 €	91 659,47€

Les recettes d'investissement

- Montant prévisionnel 2025 : 275 102,62 €
- Montant réalisé 2025 : 115 102,62 €

Le **résultat d'investissement** de l'exercice 2025 s'élève à **+23 443,15 €**.

Avec un **report antérieur de -30 543,84 €**, le **résultat cumulé** s'établit à **- 7 100,69 €**.

Adoption du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

→ Tarifs des produits et services 2026-2027

L'article 2 des statuts de l'office de tourisme prévoit son objet et la possibilité pour lui d'agir sur la vente de prestations de service et de produits.

Il appartient au Comité de Direction de fixer les tarifs des services rendus aux usagers et aux professionnels ainsi que les prix des produits de la boutique, afin de couvrir les charges d'exploitation et de développer les ressources propres de l'Office de Tourisme.

Les évolutions tarifaires comprennent la [grille 2027 des services aux professionnels](#) (visibilité et qualification de l'offre) ainsi que les [tarifs "Boutique" 2026](#) applicables dès l'ouverture des bureaux d'information.

Afin de dynamiser les ventes et gérer les stocks, il est également proposé de maintenir deux remises commerciales : une réduction "Partenaire" de 15% dès 100 € d'achats TTC (hors librairie) et une remise exceptionnelle allant jusqu'à 30% pour l'écoulement des produits en stock depuis plus de trois ans.

Adoption des tarifs des produits et services 2026-2027 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

→ Désignation des représentants de l'OT au GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne

Le Groupe d'Action Locale (GAL) de la Vallée de la Dordogne Corrézienne est l'instance décisionnelle du programme de subvention européenne FEADER/LEADER 2023-2027 et FEDER/OS 5.2 2021-2027.

Ses statuts prévoient que l'Office de tourisme soit représenté au sein du GAL par deux membres, un titulaire et un suppléant. Aussi, il convient de désigner au sein du comité de direction, les représentants de l'office de tourisme. Sont proposés :

- Titulaire : Antoine Béco
- Suppléant : Camille Lachèze

Aucune autre candidature n'est relevée.

Adoption de la désignation d'Antoine Béco (titulaire) et Camille Lachèze (suppléante) en tant que représentants de l'OT au GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

→ Questions diverses

Laurent Chazoule interroge sur les modalités de diffusion du Magazine de l'Office de Tourisme. Il lui est précisé que les magazines sont distribués chaque année aux professionnels du tourisme via des livraisons sur site ou lors du lancement de saison avec la bourse aux documents. Des exemplaires sont acheminés et livrés directement dans les communes et les mairies qui en font la demande.

Vincent Arrestier adresse ses vives félicitations à Antoine Béco, à Camille Lachèze, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe de l'Office de Tourisme pour le travail accompli.

Dans une volonté d'optimiser la circulation de l'information, il formule la demande de constituer un bureau dédié afin de centraliser et de faire remonter efficacement les informations en provenance des différentes communautés de communes du territoire.

En réponse, Antoine Béco et les membres du Comité de direction se montrent très favorables et ouverts à cette proposition.

Philippe Leymat souligne que son engagement au sein de l'office de tourisme s'étend désormais sur trois mandats. Il salue l'accent tout particulier mis sur la relation avec les professionnels, une stratégie de proximité qui, selon lui, porte aujourd'hui pleinement ses fruits. Il tient également à remercier l'équipe de l'Office de Tourisme pour la qualité du soutien qu'elle apporte au quotidien. Enfin, il rappelle que la structure constitue un formidable outil au service des acteurs locaux, se félicitant de la grande réactivité et du suivi opérationnel de l'équipe.

Jean-Claude Fouché rappelle le caractère atypique et unique de la structure, qui s'étend sur deux départements et deux régions. Il adresse ses vives félicitations pour le travail accompli, soulignant qu'il rend un service inestimable au territoire de la Vallée de la Dordogne. Il se félicite également du fait que la destination soit désormais pleinement reconnue au niveau européen et portée avec succès à l'international. Il conclut ses propos en adressant un grand merci à l'ensemble des acteurs.

Plusieurs élus et acteurs touristiques prennent la parole pour saluer la qualité du travail accompli.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions, la séance est levée à 11h50.